

122/JUR/150

Décision n° 2022/DG/09 du 28 février 2022 modifiant la décision n° 2020/02/DG du 14 janvier 2020 portant nominations à l'Agence nationale du développement professionnel continu

La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) ;

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L. 4021-6, R. 4021-6 et R. 4021-9 ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 modifié portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « ANDPC », notamment son article 15 ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2019 portant nomination de la directrice générale du groupement d'intérêt public « ANDPC » ;

Vu la décision n° 2020/02/DG du 14 janvier 2020 modifiée portant nominations à l'ANDPC ;

Vu la décision n°2020/10/DG du 15 Juin 2020 portant nomination à l'ANDPC ;

Vu la décision n°2020/22/DG du 2 novembre 2020 portant nomination à l'ANDPC ;

DECIDE :

Article 1^{er} – L'article 1^{er} de la décision n° 2020/02/DG du 14 janvier 2020 susvisée est modifié comme suit :

- Madame Anne PERETTE-FICAJA est nommée responsable du service « communication et informations des publics », en remplacement de Madame Valérie DURAND ;
- Madame Marie-Ange LARREUR est nommée responsable du service « affaires juridiques et contrôles », en remplacement de Monsieur Pedro MACHADO.

Article 2 – L'article 5 de la décision n° 2020/02/DG du 14 janvier 2020 susvisée est modifié comme suit :

- Le second tiret est supprimé ;
- Madame Céline LEGOUBEY est nommée responsable du service « gestion des opérations financières et de DPC », en remplacement de Madame Elisabeth PAPY, adjointe à la directrice administrative et financière en remplacement de Madame Gwenaëlle LE BOHEC ;
- Madame Caroline POP est nommée responsable du service « ressources humaines », en remplacement de Madame Virginie GRGURIC.

Article 3 – La présente décision sera publiée sur le site internet de l'ANDPC.

Fait le 28 février 2022,

Michèle LENOIR-SALFATI
Directrice Générale